

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

*Musée royal de tableaux.*  
Division.

N<sup>o</sup> 8

Dossier concernant le Budget et la  
Comptabilité du Musée royal des  
tableaux pour l'Exercice 1843

NUMÉRO

DATE

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

ANALYSE.



# *BUDGET*



*No 8*

*my*

*No 262* de Dépt. *14*<sup>me</sup> Série

BRUXELLES, LE 10 Mars 1843.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

6 Direction

*No 1422*

*Messieurs,*

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, ainsi que le No d'enregistrement.

ANNEXE.

750
1200
317
2267
2733. disponible
1450. affecté
1283. resté

3000  
1500

Différentes considérations m'ont engagé à ne demander à la législature, au budget de cette année, qu'une somme de 25,000 francs pour l'administration & l'entretien des bâtiments et des collections cédés à l'Etat, en vertu de la loi du 4 Décembre 1842.

Devant pourvoir, au moyen de cette allocation, dont je reconnais d'ailleurs l'insuffisance, aux réparations urgentes & indispensables que réclament les bâtiments, je ne puis, à regret, appliquer aux besoins des Musées que des sommes bien restreintes. Celle

A la Commission Administrative Du Musée Des  
Tableaux



que j'ai, en conséquence, l'honneur  
de mettre à votre disposition pour  
cette année, monte à 5000 francs  
y compris les frais de personnel.

Agreez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Fouquier

ca



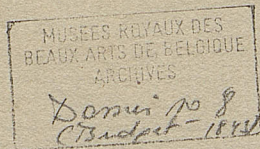
# *Comptabilité*

*(pièces à numériser)*



J'ai l'honneur avoir reçu de la  
Commission Administrative du  
Musée de tableaux, la somme  
de six cents francs pour frais  
de la copie d'un portrait en  
pied du Prince Charles de  
Lorraine.

Bruxelles, le 21 Mars 1849  
Signé / E. Philipkin.





J'ai déclaré avoir reçu de la  
Commission administrative du  
Musée de tableaux, la somme  
de huit cent quarante francs,  
pour le prix de vente de deux  
tableaux dont l'un de Giotta  
représentant le Calvaire <sup>par Giotta</sup> et  
l'autre de Perugin, représentant  
une Madone

Bruxelles, le 8 Mai 1843.

Signé (J. T. Chy) )



*I believe you're right*



Bruxelles, le 5 Mai 1842.

N<sup>o</sup> 8.

u

à Monsieur le Ministre  
des Intérieurs.

M<sup>re</sup> le Ministre.

Nous avons l'honneur  
de vous soumettre en double  
expédition, deux comptes de  
M<sup>rs</sup> Philipkin & Fyge, S<sup>rs</sup> Associés  
à la somme de 1440 francs  
dont nous avons fait l'avance  
et que nous vous prions  
de vouloir bien <sup>faire liquider</sup> au  
notre profit, à titre de  
remboursement.

Après, M<sup>re</sup> le M. la  
nouvelle assurance de M<sup>rs</sup> Philipkin  
Comité.

Le Comm<sup>re</sup> D<sup>re</sup>

Le Secret. a. g.

J. D. V. d. V.

840.  
600  
1440



Don. N<sup>o</sup>

Léopold, Roi des Belges,

*A tous présens et à venir, Salut.*



Doit le Musée Royal de Tulle à  
 Aug. Van Caulaert, imprimeur - Libraire, Marché au Bois, 31,  
 pour fourniture de ce qui suit :

1843			Francs	
Janvier	14	300 feuilles de lettre préparées	15	"
"	"	200 " " papier fin	12	"
"	"	1/2 rame papier de poste	12	"
"	"	1/2 " " " petit format	6	"
Mars	15	200 Autorisations de fourniture	16	"
"	"	400 Cartes d'Etudes et d'Entrée	16	"
"	"	Un Exemplaire Dict. des Dictionnaires, relié	16	50
"	"	Un Calendrier	"	50
Total Francs			94	"

Certifié exact le présent compte s'élevant à la somme  
 de quatre-vingt-quatorze francs

Bruxelles, le 25 novembre 1843

Aug. Van Caulaert.

J'ai approuvé le présent compte s'élevant  
 à la somme de quatre-vingt-quatorze francs

Bruxelles, le 20<sup>e</sup> Dec 1843.

Par la Commission Administrative

Le Secrétaire adj.  
 V. Simon

J. J. Verbeke



1843

octobre

Par Ordre de Messieurs les Membres de la Commission  
Administrative du Musée de Tableaux de L'Etat.

Savoir pour avoir fixé la peinture détachée des panneaux  
mastique et restauration des Tableaux suivants

par J. F. Thijs peintre

fixé la couleur et restauration du grand Tableau Gothique peint par Jean de Mabuge, en 3 compartiments	190	
Le vient	francs	
une 5 <sup>te</sup> famille peint par Frans Floris.	40	0
pour le Tableau Gothique peinte à la colle représentant l'adoration de Mages, Sujet en 3 panneaux	80	0
transporte la peinture d'une tête peint par Jordans. Sur une nouvelle toile	20	0
réparation de la peinture de 4 Tableaux, 2 paysages par Schorart un Tableau de Rubens et paysage par Van Widen et Teniers	75	0
fixé la couleur et restauration du grand Tableau répré. Le Jugement dernier peint par Frans Floris	170	0
pour les 6. Tableaux Antiques Sujets de la Création	120	0
Le présent Memoire montant à la somme de	Francs	635 = 0
Six cent trente cinq francs		

Du et approuvé pour la somme de Six cent trente cinq francs

par la Commission  
J. F. Thijs



Monsieur

Monsieur Stienon, Secrétaire  
du Musée de Tableau de L'État.

---



Musée  
royal  
de  
tableaux.  
N<sup>o</sup> 8.  
2 Ann.

Bruxelles, le 30 Janvier 1844.

à M<sup>le</sup> le Ministre de l'Intérieur

M<sup>le</sup> le Min.

Vous avons l'honneur  
de vous soumettre en double  
expédition dont une sur  
timbre, le compte du S<sup>r</sup>  
Chys, s'élevant à la somme  
de frs 625.00 pour la res-tau-  
-ration de différents tableaux  
du Musée.

Vous nous prions M<sup>r</sup>  
le Min de vouloir bien  
la faire liquider et d'agréer  
la nouvelle assurance, de  
Notre haute considération

Pls Com<sup>te</sup> serv<sup>is</sup>

Le Sec<sup>re</sup>t.  
V. H. M.



N°

# Ministère des Travaux Publics.

EXERCICE 18

Chapitre

ART. LITT.

ALLOUÉ PAR LA LOI

en date du

18

Francs

## Demande de Paiement.

Au profit de

la somme de

payable à

suivant pièces ci-jointes à rester déposées à la Cour des Comptes.

Bruxelles, le

184

*Le Ministre des Travaux Publics,*

N°

Fol.

Visée et enregistrée à la Cour des Comptes pour la somme

de \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

PAR ORDONNANCE DE LA COUR,

Bruxelles, le

184

Enregistré à l'Administration du Trésor public, sub N°

BRUXELLES, LE

184

Le Directeur de l'Administration du Trésor public,

N°

## Ordonnance de Paiement.

LE DIRECTEUR DU TRÉSOR dans la Province paiera

d

à

la somme de

. Cette ordonnance, dûment acquittée,

sera validée en compte au DIRECTEUR DU TRÉSOR susdit.

Bruxelles, le

184

*Pour le Ministre des Finances,*

*Le Secrétaire Général,*

POUR ACQUIT,

le

184



Doit Le Musée Royal De Tableaux  
à S. Bernard Doreur rue royale n° 77

Bruxelles le 7 février 1844

1843			
Avril	20	Livre un Cadre or fin 16 1/2 pieds à 2 fr 50 Ct	41 25
"	"	idem le Cadre rond intérieur	20 00
		franc	61 25

Certifié Sincère et véritable le présent état se servant  
à la somme de soixante et un franc vingt cinq Centimes  
G. Bernard

Fu et approuvé le présent compte  
s'élevant à la somme de Soixante-un francs  
vingt-cinq Centimes.

Pour la Commission administrative.

L. Peritain - adf.

V. Hienon

F. J. Vande



Comptabilité Générale.

RÉCÉPISSÉ

d'une ordonnance de paiement N° 8264  
de Fr. 637.<sup>00</sup> au 1.<sup>er</sup>

Je, soussigné, *Chyso, à Bruxelles*

Exercice 1844.

reconnais avoir reçu de M. le Ministre de l'Intérieur, une ordonnance

de paiement N° 8264, de la somme de *Six cent trente*  
*sept francs*  
délivrée à mon profit, pour *travaux de restauration*  
*exécutés sur tableaux de l'église.*

BRUXELLES, le

*6* Avril 1844.

*J. Chyso*

*J. J. Thijs*